

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU SYNDICAT MIXTE DOUBS LOUE

Date d'affichage :
25 03 2025

L'an deux mille vingt-Cinq, le 24 MARS à dix-huit heures, le comité syndical du Syndicat Mixte Doubs Loue, régulièrement convoqué s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans les locaux de la Communauté d'Agglomération du Grand Dole, sous la présidence de Monsieur Etienne CORDIER

Date de convocation :
10 03 2025

Nombre de
délégués :

En Exercice : 12
Présents : 11
Votants : 11
Excusés : 1

PRESENTS : M Etienne CORDIER, M BAUD Jean Baptiste M DAVID Franck, M BARBERET Emmanuel, M DECOTE Yves, Mme GAY Florence, M GOUNAND Alain M VUILLET Christian, M PICHON Jean Claude, M THIEBAUT Pierre, Mme CALINON Séverine, M VALLET Charles.

EXCUSES : M MEUGIN Olivier

SECRETARE DE SEANCE : M VUILLET Christian

D 10-25 PLAN PREVISIONNEL D'INVESTISSEMENTS 2020 2025

Préambule :

Les statuts du syndicat prévoient l'approbation d'un programme pluriannuel d'investissement préalablement au vote du budget. Ce programme construit lors de la période de préfiguration à la prise de compétence par le syndicat, s'appuie d'une part sur les aides financières mobilisables et/ou d'ores et déjà contractualisées auprès de l'Agence de l'Eau, et d'autre part sur des niveaux de cotisations stables sur l'ensemble de la période de mise en œuvre. Le PPI 2020-2024 a été approuvé par délibérations successives du comité syndical en date du 17 février 2020, 15 février 2021, 14 février 2022, du 6 mars 2023 et du 26 février 2024.

Il couvrait la réalisation de 22 opérations sur l'ensemble du périmètre d'intervention du syndicat, pour un montant total initial estimé à 4,38 M€ dépenses (3,1 M€ de recettes prévisionnelles). Depuis 2020, le PPI a été complété de diverses opérations et le SMDL a déjà réalisé pour **2 220 111 € de travaux** et perçu **1 639 906 € de recettes**.

En 2024, le syndicat a poursuivi la mise en œuvre du programme d'investissement avec la finalisation des études de maîtrise d'œuvre, le lancement d'études et la réalisation de travaux.

Le niveau de dépense sur le PPI en 2024 a été de 196 739 €, portant les dépenses à 2 220 111 € depuis 2020 sur le PPI.

Conformément au ROB approuvé par le comité syndical en date du 26 février 2025, et au regard des éléments de contexte sur les financements mobilisables (cotisations adhérents stables 2025, entrée en vigueur du 12^{ème} programme de l'Agence de l'Eau RMC, de l'évolution du PPI engagé en 2024 (abandon de certaines opérations, inscription de nouvelles opérations sur les secteurs à forte dynamique), et des enjeux forts autour de la ressource en eau, l'année 2025 correspond à une année de construction d'un futur PPI qui devra couvrir la période 2026-2030.

A cet effet, le PPI est prolongé d'une année comprenant une mise à jour des crédits en adéquation avec les prévisionnels de réalisation sur l'année 2025 présenté à l'occasion du ROB, et trois nouvelles opérations sont inscrites au PPI pour préfigurer les montants à mobiliser sur la prochaine période. Il s'agit d'un bloc d'études sur la basse vallée du Doubs et de l'Orain « espace de bon fonctionnement – démantèlement d'ouvrages », ainsi que « Mortes et Annexes alluviales », et des « affluents du Doubs en rive droite ».

Conformément à l'article 9.3 des statuts du syndicat, relatif aux modalités de vote des appels à cotisation, concernant la contribution pour l'investissement, un Plan Prévisionnel d'Investissement d'une durée de 5 ans est présenté au comité syndical pour validation et réactualisé tous les ans en amont du vote du budget.

Le PPI, tel que présenté en annexe, est établi pour la période de programmation d'études et de travaux 2020-2025, intégrant une prolongation d'un an conformément au ROB approuvé par le comité syndical en date du 26 février 2025. Les opérations listées correspondent aux opérations identifiées en 2019 en phase de préparation des évolutions statutaires du syndicat pour l'exercice de la GEMAPI, puis actualisées annuellement au regard des montants réels et des arbitrages du syndicat (planning de réalisation, ajout d'opérations dans le cadre de la politique contractuelle de l'Agence de l'Eau).

A cet effet, le PPI est prolongé d'une année comprenant une mise à jour des crédits en adéquation avec les prévisionnels de réalisation sur l'année 2025 présenté à l'occasion du ROB, et trois nouvelles opérations sont inscrites au PPI pour préfigurer les montants à mobiliser sur la prochaine période. Il s'agit d'un bloc d'études sur la basse vallée du Doubs et de l'Orain « espace de bon fonctionnement – démantèlement d'ouvrages », ainsi que « Mortes et Annexes alluviales », et des « affluents du Doubs en rive droite ».

L'enveloppe globale du PPI actualisée est de 4,59 M€, en accord avec les projections financières ayant servi au calcul des cotisations des adhérents.

Le PPI dans sa version actualisée 2025 constitue un état prévisionnel.

Après en avoir délibéré, le comité syndical à l'unanimité des présents :

- VALIDE le PPI 2020-2025 tel que présenté en annexe.

Pour extrait conforme,

A Dole, le 24 Mars 2025,

Le Président du Syndicat Mixte Doubs Loue,

